

Membrane AVC Max

*Membrane pare-air et
pare-vapeur autoadhésive
modifiée au SBS avec
fibre de verre*



CARACTÉRISTIQUES

Bitume modifié aux polymères
Renforcement de fibre de verre
Face arrière autoadhésive
Surface de polyéthylène tissé trilaminée

AVANTAGES

- Membrane étanche et résistante aux infiltrations d'air et à de vapeur sur le terrain et aux transitions
- Robuste et flexible; résiste aux fissures et déchirures
- Application rapide et sans odeur
- Surface antidérapante et compatible avec les adhésifs pour isolant

DESCRIPTION

La membrane AVC Max de Tremco est une membrane pare-air et pare-vapeur à base de bitume modifié au SBS avec une surface en polyéthylène tissé trilaminée et antidérapante. Sa face arrière est composée d'un renforcement en fibre de verre noyé dans un composé de bitume autoadhésif et recouvert d'une pellicule de protection en silicone facile à décoller. Tremco AVC Max ne contient pas d'amiante et surpasse les exigences de rendement de la norme ASTM D1970.

UTILISATIONS DE BASE

La membrane AVC Max de Tremco est conçue pour être installée sur les surfaces en béton, en métal ou en bois, ou sur les barrières thermiques comme membrane pare-vapeur et pare-air dans un système de toiture à faible inclinaison. Tremco AVC Max peut être posé à des températures jusqu'à 4,4°C (40°F) et peut être exposé jusqu'à 60 jours. Consulter le répertoire des matériaux et systèmes de toiture de l'UL pour connaître les configurations applicables.

EMBALLAGE

AVC Max de Tremco est une membrane de 47 mils (1,2 mm) d'épaisseur pouvant couvrir jusqu'à 29,35 m² (316 pi²) avec un rouleau de 1 m x 32 m (39 3/8" x 105') et un rebord de 75 mm (3 po). Chaque rouleau pèse environ 36,2 kg (80 lb). AVC Max est offert en palettes de 20 rouleaux.

ENTREPOSAGE

La membrane AVC Max doit être recouverte d'une bâche ou entreposée à l'abri du soleil avant l'installation.

APPLICATION

Préparation : Enlever toute trace de saleté, de poussière et de matière non adhérente de la surface. Les surfaces doivent être saines, propres, sèches et exemptes de contaminants (y compris la graisse et l'huile), d'arêtes vives, de nervures et de vides. Appliquer l'apprêt pour membranes AVC ou l'apprêt pour membranes AVC (WB) de Tremco et laisser sécher avant de poser la membrane AVC Max.

Application : Couper la membrane en longueurs maniables et laisser relaxer avant l'application. Si les joints d'extrémité doivent être posés sur un tablier en acier, une plaque de métal est requise pour soutenir le joint entre les rainures du tablier. En commençant au point bas du toit, rouler la membrane vers l'extérieur, puis l'aligner et procéder à la façon de bardeaux. Retirer soigneusement, à un angle de 90°, la pellicule de protection sur la face inférieure. Remettre la membrane en plaçant l'adhésif asphaltique caoutchouté à découvert sur le tablier, puis appuyer fermement sur celui-ci. Utiliser un rouleau de 75 lb pour assurer un contact positif complet.

Reprendre le processus en superposant des membranes additionnelles sur au moins 75 mm (3 po) le long des côtés et au moins 150 mm (6 po) sur les recouvrements d'extrémité. Appliquer le scellant ou mastic approuvé par Tremco sur les pénétrations et les joints de recouvrement, non orienté de manière à éliminer l'eau.

La membrane AVC Max comprend des marques uniques fournissant un guide rapide pour l'application d'un adhésif pour mousse isolante à faible gonflement. Les marques d'une largeur de 1/2" sont espacées de 12". Lorsqu'elles sont centrées sur un tablier métallique standard, les marques seront alignées sur les cannelures.

LIMITATIONS

Ne convient pas aux application de bitume à chaud sur la couche de finition.

Membrane AVC Max

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Propriété	Valeur type	Méthode d'essai
Résistance à la traction	70 lbf/po (12.25 kN/m) MD 80 lbf/po (14 kN/m) XMD	ASTM D5147
Résistance à la déchirure	125 lbf (556 N) MD 110 lbf (489 N) XMD	ASTM D1970
Adhérence au contreplaqué @ 73,4° F (23° C)	25 lb/pi (11,5 kgf/30,5 cm)	ASTM D1970
Allongement à la rupture @ 73,4° F (23° C)	20 % MD 13 % XMD	ASTM D1970
Perméance	0,02 perm (1,1 ng/Pa•s•m ²)	ASTM E96/D1970
Épaisseur	46 mils (1,2 mm)	ASTM D1970
Résistance aux fuites d'eau (étanchéité des pénétrations)	Réussi	ASTM D7349/D1970
Flexibilité à basse température	Réussi	ASTM D1970

ENTRETIEN

Votre représentant régional Tremco peut vous fournir de plus amples détails concernant les consignes d'entretien appropriées du produit. Les méthodes d'entretien peuvent varier selon des conditions particulières. Les inspections périodiques, réparations à court terme et mesures préventives font partie intégrante d'un programme d'entretien efficace.

PRÉCAUTIONS

Lire attentivement l'étiquette du contenant et les fiches signalétiques de manière à prendre connaissance des consignes de santé et de sécurité avant d'utiliser ce produit.

SERVICES TECHNIQUES

Votre représentant régional Tremco, en collaboration avec le personnel de la division des services techniques, peut vous aider à analyser vos conditions et vos besoins spécifiques et à élaborer des recommandations pour les applications spéciales.



www.tremcoroofing.com
3-1350, rue Gay-Lussac
Boucherville, QC J4B 7G4
1.800.521.9555

220 Wicksteed Avenue
Toronto, Ontario M4H 1G7
1.800.668.9879

3735 Green Road
Beachwood, Ohio 44122
1.800.852.6013

Tremco Toiture et enveloppe de bâtiment fait partie du groupe produits de construction de Tremco

Tremco est une marque déposée aux États-Unis de Tremco CPG Inc.

Les renseignements fournis dans cette fiche technique remplacent tous les renseignements techniques publiés précédemment concernant ce produit et son application.

Les informations sur les matériaux couverts par ce document ne constituent qu'un guide général et sont, à notre connaissance, véridiques et exactes. Du fait que les méthodes d'utilisation sont hors de son contrôle, Tremco NE DONNE NI AUTORISE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE À UN BUT PARTICULIER, OU TOUT AUTRE GARANTIE OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT CE PRODUIT, À L'EXCEPTION DE SA CONFORMITÉ À L'ÉCHANTILLON DE PRODUIT TESTÉ PAR TREMCO. L'acheteur et l'utilisateur acceptent le produit dans ces conditions et acceptent le risque de défaut, de blessure, de dommage, de perte ou de responsabilité résultant de la manipulation, de l'entreposage ou de l'utilisation du produit, et ce, peu importe s'il est manipulé, entreposé et utilisé en conformité ou non avec les directives et les spécifications. TREMCO NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUT BRIS DE GARANTIE. DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITÉ DE TREMCO SE LIMITE, À SON CHOIX, DE REMPLACER OU DE REMBOURSER LES BIENS PRÉSENTANT UN DÉFAUT DE FABRICATION AVÉRÉ.